

Niveaux	Principales modifications
AP	La maîtrise de la propulsion et de l'hydrodynamisme en DNF est demandée dans la compétence 2B
ACP	La maîtrise de l'hydrodynamisme en DNF est demandée dans la compétence 2B "capacités techniques en immersion" Limitation des profondeurs en autonomie dans la limite de 6m
AEL	Le RIFAA est nécessaire pour pratiquer en autonomie Un sauvetage à 6m est demandée (compétence 4 "Réactions aux situations usuelles et autonomie")
ACEL	Validation des profondeurs à 20m au lieu de 15m (compétence 3 "Maîtrise de l'apnée et capacités physiques") Une épreuve d'immersion libre a été ajoutée (compétence 3 "Maîtrise de l'apnée et capacités physiques") L'autonomie est portée à 15m au lieu de 6m.
AEEL	La connaissance théorique du Mouthfill est désormais enseignée (compétence 5). Validation des profondeurs à 30m au lieu de 25m (compétence 3 "Maîtrise de l'apnée et capacités physiques") Une épreuve d'immersion libre a été ajoutée (compétence 3 "Maîtrise de l'apnée et capacités physiques")
IE1 - IE2	Le nombre de séances de pédagogie est porté à 12 au minimum (au lieu de 6) : 10 séances de pédagogie pratique et 2 de pédagogie théorique L'épreuve du 400m devra être validée en amont de l'examen par le tuteur. Pour les IE2, les prérogatives d'encadrement sont portées de 15 à 20m en milieu naturel avec la présence d'un MEF1.
MEF1	Validation des descentes à 25m : 2 démonstrations notées avec une récupération de 6mn max sont désormais demandées Une épreuve de pédagogie théorique spécifique est ajoutée (tirage au sort avec la pédagogie théorique générale). Il est nécessaire d'être titulaire de l'IE2 ainsi que de l'AEEL au début de la formation (stage initial). Le nombre de séances pédagogiques est portée à : 12 séances pratiques dont minimum 8 en milieu naturel et 4 séances théoriques soit un total à minima de 16 séances.
MEF2	Sauvetage à 15m : il est précisé le fait de donner le message d'alerte ainsi que la distance de tractage d'au moins 30m